

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Agenda S. P. R. — Comité central. — Les congrès internationaux d'Oslo: II. C. M. O. P. E. — Vaud: A propos du billet de Victor Nat dans la Tribune de Lausanne. — Yverdon. — Association vaudoise des maîtres primaires supérieurs. — Morges: Chœur mixte du corps enseignant. — S. V. T. M. et R. S. — Cours de patinage. — S. V. T. M. et C. E. M. E. A. — Réunion de paroissiennes. — Genève: U. I. G. D. et M. - U. A. E. E.: Exposition de l'Ecolier romand. — U. I. G. M.: La fonction d'instituteur. — Retenez cette date. — Vidons la coupe. — U. I. G. D.: Cours de flûte. — U. I. G. D. - U. A. E. E.: Rappel. — Meuchâtel: Conférences officielles. — Anniversaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — Ad. Ischer: L'étude du milieu. — Bibliographie. — P. Borel: Voulez-vous des clichés 5 X 5 bien faits et utiles?

Partie corporative

AGENDA S.P.R.

Le comité S.P.R. a présenté à l'assemblée des délégués à Neuchâtel un projet d'agenda qui a retenu l'attention des représentants des sections cantonales.

Cet agenda comprendra 240 pages; à part le calendrier, il contiendra :

- les autorités scolaires cantonales,
- la composition des comités des sections cantonales,
- les traitements du personnel enseignant des cantons suisses,
- les conditions d'admission à la profession d'instituteur,
- une bibliographie utile à l'instituteur,
- la liste des publications de la Guilde de documentation,
- la liste des tableaux scolaires,
- les adresses pour le matériel scolaire,
- les tarifs C.F.F. pour écoles,
- des renseignements statistiques (élèves des écoles, corps enseignant),
- la population des cantons,
- Musées et édifices des villes romandes, jours et heures de visite, etc.

Depuis 59 ans, le S.L.V. a son agenda et nous pensons que le nôtre peut nous rendre service tout en créant un lien de plus au sein de la S.P.R.

A. Pulfer.

S.P.R. — COMITÉ CENTRAL

Sous la présidence de E. Delay, le comité central a tenu séance à Auvernier, le 6 novembre. Neuenschwander, futur président de la S.P.R., assiste à la réunion.

Les thèses sur *les Relations entre les Autorités et le Corps enseignant*, telles qu'elles ont été adoptées par le congrès de Neuchâtel, vont être adressées à tous les Départements de l'Instruction publique des cantons romands.

Nos collègues du « Schweizerischer Lehrerverein » voudraient continuer l'effort qui leur a permis d'organiser en juillet dernier des *Journées pédagogiques internationales*¹ à Trogen. Ils voudraient que la Suisse romande y prit une part plus active. Peut-être éventuellement pourraient-elles être organisées à Crêt-Bérard ? Le comité se déclare prêt à soutenir cette initiative.

La *Commission nationale suisse de l'Unesco* a invité notre président à sa dernière séance ; la section Education constate que l'UNESCO est peu populaire en Suisse et voudrait porter son effort de propagande sur l'école. G. Delay a fait alors observer que, si ce but était louable, c'était une étrange façon de l'atteindre que d'éliminer de la commission les représentants du corps enseignant, sous prétexte d'économies. Une nouvelle lettre de protestation a été adressée au Département politique fédéral.

Le *contrat conclu autrefois entre la S.P.R. et les sociétés d'assurance Zurich et Winterthur* semble ne plus donner beaucoup de résultats. Des négociations sont en cours pour examiner s'il convient de lui rendre vie.

Le lancement de *l'Agenda S.P.R. 1955* va se faire sous peu.

Chabloz a eu l'occasion de faire une visite aux *Archives de la S.P.R.*, déposées à l'E.N. à Lausanne ; elles sont parfaitement en ordre ; il propose que le futur comité central désigne un archiviste.

Le comité procède à un tour d'horizon sur la situation telle qu'elle se présente actuellement au sein de la S.P.N.

Bille nous informe que la *commission romande des films fixes* est constituée et qu'elle est prête à se réunir et à travailler.

Bille et Guyot se chargent de répondre à un long questionnaire de la F.I.A.I. sur les résolutions de la conférence de l'Instruction publique.

Enfin, la séance de transmission des pouvoirs est fixée au dimanche 9 janvier.

G. W.

CONGRÈS INTERNATIONAUX D'OSLO 1954

II — C.M.O.P.E.

Le samedi 31 juillet, à 17 heures, le « Chant des Adieux » marquait la fin du congrès de la F.I.A.I. ; à 20 heures, le même jour, s'ouvrait à l'aula de l'Université d'Oslo la séance solennelle qui inaugurerait la session annuelle de la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante. Discours de M. Boyesen, ministre norvégien de l'Education et du président de la C.M.O.P.E., R. Gould, encadrés de romances de Grieg, jouées par un quatuor à cordes.

Dans son message présidentiel, où il passe en revue l'œuvre accomplie depuis la fondation de la Confédération mondiale, en 1952, R. Gould se félicite d'abord de ce que la C.M.O.P.E. n'ait pas borné son activité à voter des résolutions : « Trop souvent, en effet, les résolutions tendent à devenir soit des généralisations vagues, qui n'ont que peu ou pas de valeur, soit l'expression précise d'opinions qui nous divisent en deux camps opposés... Des résolutions précises peuvent avoir de la valeur, mais

¹ Voir Bulletin No 37 (16 octobre) p. 895 et suiv.

leur discussion est souvent du temps perdu et aboutit à couper des cheveux en quatre. Quand on discute résolutions et amendements, beaucoup d'entre nous, — et je m'y inclus aussi — luttent pour gagner. Nos instincts combattifs se réveillent... Nous détestons perdre et nous faisons plus que tout notre possible pour éviter de perdre la face et maintenir notre prestige personnel, corporatif, national. Tout cela est très humain et très compréhensible, mais n'est ni fait pour accroître la compréhension internationale, ni pour augmenter le capital d'informations utiles que nous attendons des relations internationales ».

Une deuxième tendance heureuse qui s'est développée au cours de ces deux ans, c'est l'apaisement de certaines oppositions qui paraissaient très graves au début : « et cela ne s'est pas effectué en ignorant les réalités, en contemplant les problèmes à travers des lunettes roses, ou en croyant le monde meilleur qu'il ne l'est. Bien des divergences d'opinions étaient basées sur des malentendus ou même sur des renseignements inexacts. Par un travail constructif en commun, par une connaissance mutuelle plus exacte, beaucoup de ces différends ont disparu. »

Si je me suis permis cette longue citation, c'est que je trouve ces deux observations — la seconde surtout — particulièrement pertinentes. J'ai conservé des deux premières réunions de la Confédération mondiale un souvenir quelque peu mêlé. L'atmosphère en était tendue, la méfiance régnait partout, aussi bien envers les idées qu'envers les gens. Cette année, au contraire, l'ambiance était amicale, et les débats soit en séance plénière, soit en commission, ont eu lieu sur un ton courtois. C'est là un net progrès et on ne peut que souhaiter de le voir s'accroître encore.

Le dimanche 1er août était consacré à une excursion, par monts et par vaux, offerte aux délégués par le Laererlag norvégien. Commencée en bateau, dans le fiord d'Oslo, elle se continua en autocar et comportait la visite d'une partie du musée folklorique national, musée en plein air qui comprend dans un grand parc une collection de quelque 150 maisons de bois, datant du Moyen Age au XVIIIe siècle. (Certaines de ces constructions ressemblent comme des frères aux mazots valaisans.) Puis, l'après-midi, montée à Holmenkollen (480 m.) et visite d'une école primaire toute moderne. Enfin, le parc de Frogner, un parc de 30 ha, où sont disposées les célèbres sculptures de Vigeland « un monde d'êtres humains, d'animaux, faits de pierre, de bois, de fer, de bronze ».

Après cette journée de plein air qui, contrairement à celle de Tranberg, fut favorisée par un temps splendide, le congrès de la C.M.O.P.E. pouvait démarrer. Le principal objet à l'ordre du jour était : **la Préparation à l'Enseignement**. Sujet beaucoup trop vaste, sur lequel des conclusions précises sont impossibles, tant les conditions matérielles et morales sont différentes d'un pays à l'autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre. C'est évidemment la faiblesse de la C.M.O.P.E., qui groupe près de 3 millions de membres, d'avoir affaire à des associations entre lesquelles il est à peu près impossible de créer une unité de travail un peu profonde.

Le travail était pourtant fort bien préparé ; chaque délégué avait reçu un exemplaire de chacun des 35 rapports nationaux.

Le rapporteur général, Miss Waurine Walker, présidente de la puissante Association nationale d'Education des Etats-Unis, constate qu'il lui a été très difficile d'établir même un tableau des réponses faites au questionnaire soumis à toutes les associations, tant les définitions fondamentales communes manquent. « L'éducation, dit-elle, est un produit, comme aussi un reflet de la culture d'un peuple. Cependant le concept de culture est divers et c'est très bien ainsi. Qui peut dire ce que c'est que la *culture* ou la *meilleure culture*?... Mais dans chaque société, il y a des valeurs essentielles auxquelles chacun souscrit, et sans lesquelles toute société organisée ne peut survivre... Une des grandes fonctions de l'éducateur et de l'éducation est de transmettre une fidélité raisonnée à ces valeurs. La préparation à l'enseignement doit produire de bons maîtres, et le bon maître est celui qui obtient de bons résultats en fonction des besoins essentiels et permanents de n'importe quel milieu social ».

Ce rapport très court, se terminait par une série de questions divisées en 9 catégories, dont chacune est elle-même un monde.

Le congrès essayait cette année une nouvelle méthode de travail : après un tour de préconsultation assez bref, les délégués se subdivisaient en 3 commissions de travail, qui toutes trois étudiaient l'ensemble des problèmes posés dans le rapport général et présentaient leurs conclusions par l'intermédiaire d'un rapporteur particulier.

L'originalité de la méthode consistait dans le fait que chacune des trois commissions avait le même champ de travail et étudiait par conséquent les mêmes questions. Au sein de chacune d'elles, la discussion fut très animée et beaucoup y donnèrent leur avis, qui se seraient tus devant la solennité — toute relative d'ailleurs — d'une réunion plénière. J'ai eu l'honneur d'être rapporteur d'une des commissions, mais j'avoue avoir été fort embarrassé pour établir une synthèse des débats, tellement ils avaient porté sur des points différents, et tellement ils avaient montré les conditions variées des voies et moyens conduisant à la préparation du corps enseignant.

Les trois rapports, sous des formes très diverses, soulignaient les difficultés que je viens d'évoquer ; les conclusions générales finirent par revendiquer notamment « l'intervention des instituteurs et des professeurs, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, dans la détermination du niveau de culture et de la préparation professionnelle, requis par la profession enseignante », de même la C.M.O.P.E. se déclare « résolument hostile à tout abaissement du niveau des études exigées des futurs instituteurs et professeurs ».

Ces résolutions prises sur le plan mondial confirment donc aussi bien celles du Congrès de la F.I.A.I. de 1953 que celles du congrès de la S.P.R., à Neuchâtel, en juin dernier.

La séance consacrée aux projets d'amendement des statuts et au règlement intérieur de la Confédération donna lieu à un débat serré et mouvementé. Heureusement ce genre de discussion, particulièrement oiseuse, ne prit pas de trop grandes proportions, et les questions de procédure furent laissées en repos.

Et voici, en guise de conclusion quelques-unes des paroles pronon-

cées à la clôture du congrès au nom des trois associations norvégiennes : « Nous pensons avoir réalisé une des premières conditions du progrès, par la démocratie parlementaire et politique, mais nos efforts doivent tendre à élaborer une véritable démocratie humaine. Alors seulement, nous aurons créé, pour tous, les conditions d'une vie heureuse et harmonieuse, exempte de la crainte que fait peser sur les hommes la hantise de la misère et de la guerre. »

Je signalerai, en terminant, la réception offerte aux congrès par le gouvernement norvégien et la municipalité d'Oslo, dans l'Hôtel de Ville ; celui-ci, qui domine le port, a extérieurement l'aspect d'un immense silo à blé et sa construction toute récente « a été l'objet de beaucoup de discussions », dit un prospectus touristique. Par contre, l'intérieur, par son aménagement et sa décoration, est remarquable et une vaste fresque, dans le grand hall d'entrée, évoque l'occupation allemande, sans recherche du pathétique, mais qui produit, par sa sobriété même, une impression profonde sur le spectateur.

Les associations norvégiennes sont relativement de petites associations (environ 10 000 membres au total), mais elles ont fourni pour l'organisation des congrès le maximum de ce qu'on peut attendre même d'une association beaucoup plus importante. Elles ont conquis tous les participants par la cordialité de leur accueil et elles ont droit à notre plus vive gratitude.

G. W.

VAUD

A PROPOS DU « BILLET » DE VICTOR NAT DANS LA TRIBUNE DE LAUSANNE

La Société vaudoise des Maîtres secondaires (SVMS) — qui n'a pas comme nous le bonheur de disposer d'un journal hebdomadaire — nous prie de donner connaissance de la lettre que son Comité a adressée à la rédaction de la « Tribune ». Nous sommes heureux de constater que la solidarité qui lie nos deux associations n'est pas un vain mot.

*Société vaudoise
des Maîtres secondaires*

Lausanne, le 31 octobre 1954.

Monsieur le Rédacteur en chef
« Tribune de Lausanne »,
Avenue de la Gare 33,
LAUSANNE.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec étonnement que nous avons lu dans votre numéro du mercredi 27 octobre le « billet », signé Victor Nat. Si la première partie de cet article pose un problème, la deuxième, qui n'a aucune relation avec la première, est nettement malveillante.

Les maîtres secondaires qui, dans leur presque totalité, s'efforcent de donner le meilleur d'eux-mêmes à leur enseignement, osent espérer que ces lignes ont échappé à votre sagacité avant d'être imprimées.

Nous vous prions d'agréer, ... etc.

Au nom du Comité de la S.V.M.S. :

La secrétaire : *Jacqueline Seylaz.*

Le président : *H. Thür.*

Il est bien entendu que le C.C. de la S.P.V. avait lui aussi écrit immédiatement à la rédaction de la « Tribune » pour protester contre la publication de ce « billet ».

E. B.

S.P.V. — SECTION D'YVERDON

Georges Thévenaz †. — Un cher collègue, un membre fidèle de la S.P.V., s'en est allé brusquement. Samedi 16 octobre de nombreux collègues, une foule d'amis et de connaissances ont accompagné cet homme de devoir au cimetière de Chamblon.

Pédagogue avisé qui ne se payait pas de mots, mais dont l'enseignement essentiellement pratique a porté ses fruits, Georges Thévenaz laisse un lumineux souvenir. Il fut un collègue aimable, simple et bon. Comme on l'a relevé au Temple, c'était un homme de paix. Il a chanté et fait chanter, c'est pourquoi la Lyre Yverdonnoise est venue à son tour lui rendre hommage.

A Madame Thévenaz, aux quatre fils de notre cher collègue et à leurs familles, va encore toute notre sympathie.

Alb. P.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES PRIMAIRES SUPÉRIEURS

Assemblée ordinaire d'automne

Samedi 20 novembre, à 14 h. 30, Restaurant Bock, Grand-Chêne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Causerie du collègue Lucien Girardet sur Ramuz ;
2. Communications de la commission : « Programme d'arithmétique » ;
3. Communications du Comité. Résultat du vote. Pourparlers.

Avis. — Quelques retardataires n'ont pas encore retourné leur bulletin de vote. Afin de connaître l'opinion de la majorité des 128 membres actifs de l'Association, nous reportons la fermeture du scrutin au mardi 16 courant.

Il sera tenu compte des réserves faites sur l'une ou l'autre des résolutions.

Le comité.

MORGES. — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Nous rappelons la soirée du Chœur mixte qui aura lieu le samedi 20 novembre, à 20 h. 15, au Casino de Morges.

Location à l'épicerie Mullener, Morges, tél. (021) 7 23 41.

Prix des places : Fr. 4.—, 3.—, 2.50 et 2.— (taxe en plus).

Les collègues de La Côte seront heureux de vous serrer la main le 20 novembre.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

Nous rappelons que l'**Assemblée d'automne** a lieu cet après-midi à 14 h. 30 au Collège Classique cantonal. (Voir « Bulletin » de samedi dernier).

Cours de confection d'objets en papier métallisé, pour les fêtes

Maître de cours : M. M. Jaquier

Aigle : le 20 novembre à 14 h. 30, classe de M. Nicod.

Rolle : le 27 novembre à 14 h. 30, classe de M. Ferrari.

Inscriptions jusqu'au 15 novembre. Prix : 3 fr. 50.

Lausanne : le 27 novembre à 14 h. 30, Ecole Normale. Confection de toutes sortes d'objets en papier et carton sous la conduite de M. Baechtold.

Inscriptions jusqu'au 20 novembre. Prix : 3 fr.

Renseignements et inscriptions : G. Conne, Beaulieu 39, Lausanne. CCP II 13 388 (Indiquer au dos le cours choisi).

Le comité.

COURS DE PATINAGE

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de patinage à la patinoire de Montchoisi à Lausanne. Ce cours aura lieu le dimanche soir.

Les collègues que ce cours intéresserait sont priés de se rencontrer le dimanche soir 21 novembre à 20 h. 15 au Restaurant de la patinoire.

Les membres de l'A.V.M.G. bénéficieront de l'entrée gratuite et de la moitié de leurs frais de voyage.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au chef de cours : M. A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne.

SVTM ET RS — CEMEA

Ces deux associations organisent un cours d'activités manuelles, à l'intention des maîtresses d'école enfantine et du degré inférieur.

Programme : Confection d'objets fantaisistes avec du matériel de fortune. — Tissage et tresses, décors muraux, animaux en raphia, rabane et feutrine. — Décoration à l'aide de tampons, chablons, collage de mosaïque, etc.

Directrice du cours : Mlle Hassler (Monitrice d'activités de loisirs, à Champ-Soleil).

Lieu : Ecole de Champ-Soleil, Av. Verdeil 11, Lausanne.

Durée : 6 à 8 séances.

Horaire : le lundi, de 17 à 19 h. 30.

Prix : 20 fr., matériel compris.

Prière de s'inscrire auprès de M. G. Conne, Pt. des TM, Av. Beaulieu 39, en versant la finance d'inscription au CCP II 13 388 (SVTM et RS), jusqu'au 18 novembre.

Début du cours : lundi 22 novembre.

RÉUNION DE PAROISSIENNES

La Commission féminine d'évangélisation a la joie de vous faire savoir que la rencontre de paroissiennes spécialement réservée aux personnes qui ne peuvent se libérer un jour de semaine, aura lieu à Crêt-Bérard, le dimanche 28 novembre dès 11 heures. Le sujet en sera : « La prière ». Invitation cordiale à chacun.

GENÈVE U.I.G. - DAMES ET MESSIEURS - U.A.E.E.

EXPOSITION DE L'ÉCOLIER ROMAND ET DE JOURNAUX D'ENFANTS

Il existe quantité de mauvais livres d'enfants, mais encore plus de mauvais journaux (dont certains parents d'ailleurs font eux-mêmes leurs délices !). Savons-nous toujours les reconnaître ? La cause de la bonne littérature enfantine avancerait si la plupart des adultes savaient faire un choix personnel et, sans tyrannie, influencer leurs enfants pour qu'ils lisent des journaux toniques, captivants, sans être brutaux.

C'est pour cela que le Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance a monté une exposition ambulante qui présente les journaux « Cadet Roussel » et « l'Ecolier Romand » et « Benjamin ».

Moderne et gaie, cette exposition présente les différentes rubriques qui « font » un journal d'enfant ; des concours très intéressants réalisés par les lecteurs ; un concours ouvert aux adultes leur demandant de faire, parmi une douzaine de pages bonnes ou mauvaises, un choix personnel. Les enfants, eux, peuvent dessiner sur place et participer à un concours-devinette.

A l'intention plus particulièrement des autorités et du corps enseignant, cette exposition sera présentée à la salle 2 de l'Ecole du Grütli, à Genève, du mercredi 17 novembre au samedi 20 novembre. Le vernissage est fixé au *mercredi 17 novembre à 17 heures*. Cette manifestation, qui sera présidée par M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, a été organisée à l'intention des autorités, du corps enseignant et de la presse.

Les comités de l'U.I.G. (Dames et Messieurs) et de l'U.A.E.E. prient tous les membres des Unions d'assister à ce vernissage, où ils pourront prendre contact avec les responsables des journaux précités.

Cette exposition sera très probablement organisée ensuite dans les localités suivantes :

Versoix, Bellevue, Meyrin, Châtelaine, Satigny, Dardagny, Jussy, Anières, Chêne-Bourg, Bernex, Cartigny.



U.I.G. - MESSIEURS

Le Comité a envoyé à la presse genevoise le communiqué suivant, qui définit la position de l'Union, face à la crise actuelle du recrutement des instituteurs et au malaise qu'elle provoque dans l'opinion publique.

LA FONCTION D'INSTITUTEUR

Depuis quelques années, au sein du Grand Conseil, diverses réponses ont été apportées aux nombreuses interpellations concernant l'enseignement primaire. Bien que notre Union n'ait jamais donné publiquement son avis — ses membres, inéligibles, n'ayant pas la possibilité de prendre la parole devant le législatif — les réflexions et rumeurs qui nous parviennent nous obligent à faire connaître l'opinion des instituteurs, en dehors de toute considération partisane ou électorale.

M. le conseiller d'Etat A. Picot, au cours de la séance du Grand Conseil du 3 octobre 1954, s'est expliqué sur quelques-uns des faits à l'origine du malaise actuellement ressenti par l'opinion publique : recrutement et rétribution insuffisantes du personnel enseignant.

« Il est indiscutable, a dit M. le Président du Département de l'Instruction publique, que la fonction d'instituteur ne jouit plus aujourd'hui de la même considération qu'autrefois. Les raisons de cette évolution sont d'ordre social, spirituel, psychologique et aussi matériel. Il y a, en tout cas là, une injustice. La tâche des instituteurs, des institutrices et des maîtresses enfantines est certainement plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. D'autre part, nos maîtres primaires sont mieux préparés et mieux formés. Ils disposent actuellement, comme leurs collègues de l'enseignement secondaire, d'une maturité et d'une formation de caractère universitaire. »

Est-ce pour cela que 15 candidats Messieurs seulement se sont présentés en 1954 aux examens de connaissances du concours d'admission (29 en 1953) et que 12 ont été admis (13 en 1953) ? Pourra-t-on ainsi éliminer les 266 suppléants actuellement en tête d'une classe (14 en 1944, 232 en 1953) et qui n'ont pour la plupart aucune formation pédagogique ?

Nous ne le pensons pas. La vraie solution, la seule, réside dans la revalorisation morale et matérielle de la fonction d'instituteur, au sujet de laquelle un délégué gouvernemental à la *Commission des Employés et des Travailleurs intellectuels* a déclaré en 1954 :

« Les enseignants, qui sont peut-être les plus dévoués parmi les travailleurs intellectuels, sont souvent les moins bien rémunérés, tout en portant la responsabilité la plus lourde, celle de former la conscience de l'homme, de l'instruire et de la préparer à la vie. Pour s'acquitter convenablement de sa tâche, l'enseignant doit être assuré d'une existence satisfaisante, d'une rémunération équitable et de conditions de vie normale ».

Sait-on que la seule possibilité d'avancement offerte aux instituteurs, s'ils sont licenciés, est le passage éventuel dans l'enseignement secondaire ? Que fait-on de la vocation du maître qui se destine essentiellement aux degrés primaires où il se trouve à sa place ?

Les jeunes le savent : il est plus facile d'obtenir une licence et de professer dans l'enseignement secondaire que de se présenter au con-

cours d'admission primaire et de le réussir ; ils savent surtout qu'ils bénéficieront plus tard de conditions matérielles bien meilleures. Et pourquoi ne pas dire que, parmi les évincés à ce concours, plusieurs ont trouvé, soit dans l'enseignement secondaire, soit dans l'industrie et le commerce, une situation bien plus enviable que la nôtre ?

Le Département de l'Instruction publique veut écarter les solutions de facilité ; il a raison. Il tient également à assurer la parfaite qualification professionnelle du corps enseignant primaire ; il a encore raison. Mais pour sortir de l'impasse, il doit utiliser le seul moyen efficace pour rendre la fonction d'instituteur enviable et recherchée : sa revalorisation morale et matérielle.

Le Comité.

RETENEZ CETTE DATE

Vendredi 3 décembre, à 17 heures

notre collègue *Gustave Willemin* confiera au Groupe des Jeunes ses impressions de Russie.

Tous nos collègues de l'U.I.G. sont cordialement invités à cette conférence dont l'intérêt n'échappera à personne.

Les membres du Groupe des Jeunes termineront la soirée autour d'une fondue.

Un des prochains numéros de *l'Educateur* apportera des précisions concernant le local de la conférence et le lieu du souper.

VIDONS LA COUPE !

Il doit être grand temps d'étancher la soif de notre bulletinier, qui rêvait, il y a quelques semaines, que la coupe était pleine.

Ne le faisons pas attendre plus longtemps, et arronsons-la, avec toute la modération de sportifs aux moyens (financiers !) limités !

Les nouveaux joueurs auront le privilège de recevoir leur équipement, ce qui n'est pas à dédaigner à l'approche de l'hiver.

Saisissons cette occasion pour adresser nos vifs remerciements au Département pour sa généreuse subvention, ainsi qu'à l'AGMEP et à l'UIG.

Les excellents trésoriers de ces deux associations n'ont à vrai dire pas encore versé la somme prévue, mais ils ne manqueront pas de le faire avant les fêtes où l'on est déjà si « bousculé »...

J. E.

P.S. - Mardi 16 novembre, à 18 h. 15, au XXe Siècle, place du Cirque.

U. I. G. DAMES

Un cours de flûte douce sera donné, à partir de janvier, à l'Ecole du Grütli par Mme G. Hartmann, professeur au Conservatoire. Ce cours, qui comprendra 16 leçons, est ouvert à tous les instituteurs, institutrices et maîtresses enfantines. Son prix est de Fr. 70.— si le nombre des participants est supérieur à six ou de Fr. 90.— dans le cas contraire. Le jour en sera fixé ultérieurement.

Ce cours a déjà été donné l'an dernier et tous les collègues qui l'ont suivi en ont été enchantés ; certains ont pu même créer un petit orchestre dans leur classe. Que tous ceux qui le peuvent profitent donc de cet enrichissement. S'inscrire au Conservatoire.

U. I. G. DAMES

U. A. E. E.

RAPPEL

Nous vous rappelons que les deux prochaines séances de nos associations auront lieu

vendredi 19 novembre

à 17 h., Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 5, Promenade du Pin, 1er étage.

« LA PEINTURE MODERNE », par M. Pierre Bouffard.

Mercredi 24 novembre

à 17 h. Ecole de Malagnou.

« LE PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE-MALADIE ET L'ASSURANCE-MATERNITÉ », par Mme Prince.

Venez nombreuses !

R. Q.

F. S.

NEUCHÂTEL

CONFÉRENCES OFFICIELLES

Nous savons gré au département de l'Instruction publique de nous offrir, par ce qui est devenu une très heureuse tradition, une journée de conférences d'automne dont la qualité est tout à l'honneur de ses organisateurs.

Une part fut réservée cette année, aux sciences naturelles. La physique et la chimie ont fait des progrès si stupéfiants que les profanes n'arrivent plus à suivre, et il y a bien longtemps que nos connaissances moyennes ont été dépassées. Le savant conférencier M. Rossel, de l'Université de Neuchâtel, nous conduisit avec aisance dans ces hautes sphères. Nous nous sommes rendu compte des immenses possibilités que la science moderne offre à l'avenir du monde, à la fois merveilleuses et redoutables.

Quant à M. Lafille, directeur de l'Ecole normale des garçons à Besançon, il sut nous montrer un Gide plus favorable que celui de l'opinion publique. Le distingué professeur a su, dans une conférence admirablement construite, réhabiliter cet écrivain controversé en montrant son œuvre avec toute l'objectivité possible, sous ses aspects multiples. Nul mieux que lui ne pouvait défendre cette cause puisqu'il vient de soutenir en Sorbone la première thèse qui ait été écrite sur Gide.

La matinée se termina par l'audition d'excellente musique exécutée par deux jeunes artistes du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, Mlle Wally Stämpfli, pianiste, et M. Olivier Seitz, violoniste.

Nos félicitations à ceux qui ont établi le programme de cette belle journée.

W. G.

ANNIVERSAIRE

Mlle **Marguerite Blandenier** a été fêtée le 4 novembre dernier, à Couvet, pour le 40^e anniversaire de son entrée en fonctions. Couvet fait toujours les choses dignement et mobilise en de telles circonstances toute autorité dont relève directement ou indirectement l'école. C'est dire tout le prestige de l'auditoire dont fut honorée notre collègue !

Mlle Blandenier débuta à Bôle en 1914 puis dirigea la classe de Trémalmont sur Couvet avant d'enseigner au village même.

Pédagogue dans toute l'acception favorable du terme, cette institutrice accomplit sa tâche, en dépit de la santé précaire, avec une vaillance exemplaire. C'est parce que, comme on se plaît à le dire, Mlle Blandenier a la vocation.

Une longue série de discours, coupée par une aimable collation, relevèrent les qualités de notre collègue. Les orateurs furent M. L. Berner, inspecteur, parlant au nom du département, le président de la Commission scolaire, un représentant de la Commune, M. G. Delay au nom de la S.P.N. (dont Mlle B. fut la secrétaire de section dévouée pendant plusieurs années), M. A. Jeanneret au nom des collègues de la localité et en tant qu'ancien Loclois (Mlle B. venait du Locle ainsi que d'autres institutrices covassones), une dame inspectrice (entourée de nombreuses collègues), un ancien élève, M. Georges Muller, actuellement instituteur, le pasteur...

La cérémonie fut agrémentée par des chants d'élèves et par l'offre d'abondants présents s'ajoutant au traditionnel cadeau des autorités.

Mlle Blandenier répondit avec concision et modestie mais en termes élevés qui firent impression.

A notre tour, nous disons à notre chère collègue nos félicitations pour son labeur accompli avec tant de conscience, de compétence aussi, et nos vœux pour une amélioration sensible de sa santé qui lui permette d'achever sa carrière sans peine. Que les quelques années qui la séparent de la retraite ne soient marquées que de joies et de satisfactions !

W. G.

COMMUNIQUÉ

EXAMENS D'ADMISSION

ÉCOLES DES MÉTIERS DE LA VILLE DE LAUSANNE

Le délai d'inscription aux examens d'admission à l'Ecole des Métiers de Lausanne pour l'année scolaire 1955-1956 a été fixé au 31 décembre 1954 pour la section des industries métallurgiques et au 25 février 1955 pour la section des industries du bois.

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme :

Dans la section des industries métallurgiques : des mécaniciens, mécaniciens-électriciens, mécaniciens en automobiles, radio-électriciens avec formation de base de mécaniciens.

Dans la section des industries du bois : des menuisiers et des ébénistes.

Les élèves de l'Ecole des Métiers reçoivent, dans des ateliers munis d'un outillage moderne, un enseignement méthodique, donné par des maîtres spécialisés. Les élèves sont formés progressivement dans tous les éléments du métier. L'enseignement théorique est coordonné avec l'enseignement pratique. Les connaissances acquises permettent aux élèves de l'Ecole des Métiers de s'adapter rapidement aux différents besoins de l'industrie et de l'artisanat, grâce à leur bonne formation de base.

Partie pédagogique

L'ÉTUDE DU MILIEU (I)

Depuis quelques années l'étude du milieu connaît une vogue grandissante. Se révèle-t-elle une recette éducative universelle ? C'est à montrer l'importance qu'elle doit prendre dans notre enseignement mais aussi ses limites et les déviations auxquelles elle pourrait être sujette, que je m'appliquerai...

Définition de l'étude du milieu

Le terme mérite d'être défini et, nous le verrons, ne se définit pas sans peine. Laissons à son facile succès le collègue plaisantin qui prétend que tout va de travers depuis que les instituteurs se mettent à étudier « le milieu » avec leurs gosses... Et répondons aux questions sérieuses que souvent on nous pose au sujet de cette étude !

Tout d'abord qu'est-ce que le milieu ? Lucien Lefèvre en donne une bonne définition : « Le milieu, cadre naturel où l'élève trouve les objets accordés à son intérêt ». Le milieu n'est donc pas simplement, en vision objective, la nature et les diverses manifestations de la vie ; c'est en vision subjective et sélective, ce qui, dans la nature et les diverses manifestations de la vie, « intéresse » le chercheur.

« Etudier le milieu, dit le même auteur, c'est acquérir la connaissance du pays qui nous entoure *dans ses relations avec nous* ». Cette précision s'avère nécessaire : sans elle, il n'y a aucune différence entre l'étude du milieu et les branches du savoir informatif (par exemple géologie, préhistoire, agronomie, sociologie) ; seule cette précision permet de donner à l'étude du milieu son vrai sens.

Attardons-nous encore un instant à ces définitions ! En voici d'autres :

« Découverte de profondeurs nouvelles dans un entourage familial » dit Coste.

« Rapport, aperçu et senti, de l'objet à la vie du sujet » dit Debesse.

« Extension du milieu vécu, personnel, par rapport au milieu réel » dit Lefèvre, qui ajoute : « découverte progressive et organisée de ce milieu, ordonnée selon les intérêts du chercheur et pour servir de support à son éducation de tous les jours. »

Il vaut la peine de s'arrêter à cette définition. Lefèvre, après Cousinet, distingue le milieu réel du milieu personnel. Imageons : le milieu réel, le monde si l'on veut, cercle immense débordant de toute part un cercle inscrit, le milieu personnel, variable de rayon suivant la richesse intellectuelle et affective de l'individu ! Toute extension du cercle intérieur, toute diminution de la couronne si j'ose dire, constitue une prospection du milieu.

Chez trop d'adultes, à plus forte raison chez la plupart des enfants, le milieu réel, ce donné, ne suscite aucune résonance. Combien de Suisses ont passé leur vie entière sans comprendre le chalet alpin ou la ferme jurassienne, sans les comparer à d'autres types de constructions, sans se

pénétrer des raisons pour lesquelles ils sont ce qu'ils sont ! Combien d'hommes et de femmes ne sont que confusément sensibles à l'aspect d'une association végétale, d'un vieux quartier urbain, à l'organisation d'un de nos services publics, à la beauté du travail de l'artisan, du paysan, à l'ordonnance du trafic dans une gare, à la complexité du travail industriel !...

Élargissons notre milieu vécu, élargissons celui de nos élèves ! Mais que l'intérêt y soit : Ferrière a dit très justement que les besoins ne sont pas subordonnés au milieu, mais le milieu aux besoins. Chemin faisant nous nous apercevons, le mot est de Châtelain, que non seulement il s'agit d'une étude du milieu, mais d'une véritable « découverte » du milieu avec tout ce que ce cheminement comporte d'exaltant.

Les définitions qui précèdent montrent bien, nous l'espérons, la différence entre l'étude du milieu et la monographie scientifique : chacun vivra personnellement et différemment une étude du milieu ; suivant les intérêts des chercheurs elle pourra prendre une orientation diverse toujours valable. Par contre, tout spécialiste conduirait de la même façon une étude biologique, historique ou économique. Ce qui nous amène à dire que l'étude du milieu n'est pas une discipline ou un faisceau de disciplines ; qu'il n'y a pas à proprement parler une préparation des spécialistes à l'étude du milieu qui se pourrait sanctionner par une licence ou un doctorat. En un mot que, plus qu'une branche, l'étude du milieu est une attitude.¹

L'étude du milieu à travers les siècles

De tout temps les éducateurs ont fait de l'étude du milieu : Rabelais conduisant Pantagruel dans les boutiques ; Rollin déclarant : « Un jardin, une campagne, un palais tout cela est un livre ouvert aux enfants mais il faut qu'ils aient appris et qu'on les ait accoutumés à y lire » ; Rousseau dans le livre III de l'Emile ; Pestalozzi et sa géographie locale ; le Père Girard dans son « Explication du Plan de Fribourg » ; Thurmann qui le premier met l'accent sur les relations entre les plantes et les terrains ; E. Reclus qui humanise une géographie trop descriptive et qui déclare : « Un village, une ville, une cité, ne sont pas seulement un lieu dans l'espace mais un drame dans le temps » ; tous ces maîtres sont les protagonistes de l'étude du milieu.

L'éducation nouvelle, mettant au premier plan non plus la transmission par le maître mais l'activité « intéressée » des enfants, donne une place de choix à l'étude du milieu. L'exploration extra muros sert de point de départ aux centres d'intérêt decrolyens, l'enquête à ceux des écoles Freinet.

Tantôt déclenchant le centre d'intérêt, tantôt l'illustrant, tantôt l'élargissant ou le faisant rebondir l'étude du milieu, actuellement, constitue un des pivots de l'activité scolaire. Aubert et Viret, dans un volume riche en exemples et en suggestions, ont montré tout le parti qu'on

¹ Je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur le sens de cette déclaration. Les études du milieu éviteront toute déviation intellectuelle et scientifique qui leur ferait perdre leur sens et leur humanité. Par contre, au point de vue technique, elles auront intérêt à s'enrichir des moyens variés d'investigation ou de rédaction dont usent les spécialistes.

en pouvait tirer chez nous. Aux éducateurs de prouver que les classes-promenades, que l'école en forêt, que le « plein-air » (qui ont conquis maintenant droit de légitime existence) vont, en se déroulant sous le signe de l'étude du milieu, rendre plus fructueuse l'activité scolaire.

Avantages de l'étude du milieu

Nous distinguerons son intérêt pour le maître, puis pour l'enfant, enfin pour l'enseignement.

Pour le maître. — L'instituteur ne doit pas vivre en étranger au village, au milieu des hommes dont il prétend instruire et élever les enfants. L'étude du milieu facilitera son adaptation locale, son assimilation à la communauté ; elle multipliera ses contacts avec la vie rurale ; elle l'informerait, ce qui lui permettra d'en savoir au moins autant que les gosses sur les questions villageoises. Elle l'empêchera d'être présent de corps mais absent d'esprit et de cœur...

Elle lui montrera la relativité des études générales, par essence encyclopédiques, qu'il a faites non pour leur valeur, mais en vue de l'examen... Etudes souvent superficielles, en tout cas pas adaptées au pays.

C'est au contact du réel, à propos des problèmes concrets soulevés par les observations faites sur le terrain, que le vrai savoir s'acquiert. Savoir étriqué ? Non, savoir limité et d'autant plus approfondi qu'il est limité. Savoir indispensable pour répondre aux questions des élèves.

Il est bon, il est indispensable d'avoir fait des études générales. Mais en rester là, c'est être capable de parler savamment histoire, géographie, chimie mais être désarmé devant nos ruines, nos terrains, nos arbres, nos produits du sol, nos métiers ruraux. C'est en savoir moins que le bûcheron, le pêcheur, le taupier... C'est en savoir moins que les parents de ses élèves. C'est, souvent, en savoir moins que ses élèves... !

Quelle riche moisson d'observations, quelle gerbes de réflexions, quelle source de déductions et, enfin, quelles étonnantes généralisations offre un milieu quelconque de chez nous ! Les relations entre la géologie, la topographie et l'hydrographie, entre la topographie et la couverture végétale — la localisation des domaines ruraux aux points d'eau — l'habitat, dispersé ou aggloméré — la raison d'être des villages et leur disposition — les associations végétales et le rôle de l'homme dans leur évolution — la maison rurale typique — les sites historiques — l'histoire révélée par d'infimes détails architecturaux — l'évolution des styles dans l'agglomération — la localisation ancienne de l'industrie en fonction des cours d'eau — le développement moderne du village en fonction des voies de communications — l'histoire de l'école, des services hospitaliers, des services publics, des personnages marquants — les jolis problèmes d'histoire résolus par la toponymie ou l'héraldique, etc....

De telles études n'empêcheront pas l'instituteur de poursuivre sa formation générale (lecture, musique, sport) mais elles y ajouteront un élément précieux, elles lui donneront cette attitude de curieux et d'observateur qui donne son sens à la vie.

Cressot et Trous ont dit : « Trouver dans ce savoir et par lui la plus haute joie de l'esprit qui est de comprendre, de saisir sous la

multiplicité et la diversité des phénomènes d'un coin de terre, leur interdépendance et leur profonde unité, c'est s'élever bien plus dans l'intelligence du monde qu'on ne ferait par l'érudition ou par un barbouillage encyclopédique ».

C'est devenir, dans quelques secteurs bien déterminés, un spécialiste. Or c'est le spécialiste, et non l'encyclopédiste, le vrai savant.

Cette fréquentation des choses et des gens conduira enfin le maître à mieux aimer son pays, à s'y attacher, à ne pas solliciter des mutations trop fréquentes. Car étudier mène à comprendre et comprendre mène à aimer. Ce patriotisme-là n'est pas du chauvinisme ; au contraire il est la condition d'une meilleure compréhension internationale : les autres ont aussi leur coin de pays !

Pour l'enfant. — Allez du connu à l'inconnu, disent tous les manuels de pédagogie. A quoi Cousinet répond finement : « L'enfant ne va pas du tout naturellement du connu à l'inconnu ; il va de ce qui l'intéresse à d'autres intérêts déterminés par l'intérêt primitif ».

Le milieu à découvrir, c'est, pour l'enfant, l'inconnu. Sans intérêt, il n'y entrera pas spontanément et Cousinet dit vrai quand il affirme que le milieu n'a pas en soi de vertu pédagogique.

Il n'est pour l'instant que le *milieu réel* sans résonance pour la plupart des hommes, sans résonance surtout pour lui et pour ses camarades qui vivent dans leur *milieu naturel* ; il n'est donc pas un *milieu fonctionnel*.

Les courses scolaires ont eu lieu ; les enfants vont, plus ou moins spontanément, couché sur le papier tel ou tel moment de l'excursion, étant entendu que vous avez évité de leur imposer le sujet trop général « Ma course d'école » qui n'eût donné que des banalités.

Vous lisez ces textes enfantins et une fois de plus vous êtes déçu. Que s'est-il passé ?

Le milieu réel (ce calme pâturage, cette combe fleurie, cette douce chaleur vibrante, le zig-zag des insectes dans les rais de lumière) a échappé aux enfants. Ils n'ont pas senti ce que nous avons senti. Mais ils ont vu ce que nous n'avons plus, nous autres adultes, l'habitude de voir, ce qui fait partie de leur milieu naturel : les marches, les haltes, les fontaines (ils avaient soif), les repas et leur détail, le coup de pied dans la marmite, la bouteille cassée, la partie de football !

Cet exemple montre bien que le milieu réel n'a guère de prise sur l'enfant ; qu'il n'a pas sur lui, de prime abord une influence sentimentale et moralisante. Cousinet remarque en particulier qu'il n'est pas certain que l'enfant soit sensible au traditionalisme pittoresque. Reprenons le mot d'Elisée Reclus et déclarons que pour nos élèves le village est à peine un lieu dans l'espace, en tout cas pas un drame dans le temps.

Dans ces conditions, envoyer à froid des enfants observer un ruisseau ce n'est pas plus fructueux que de les atteler à un travail quelconque. Au contraire ils verront dans cette sortie une occasion d'évasion, rien de plus, et leur rendement s'en ressentira.

LE RELIEF (VI)

La carte de la colline

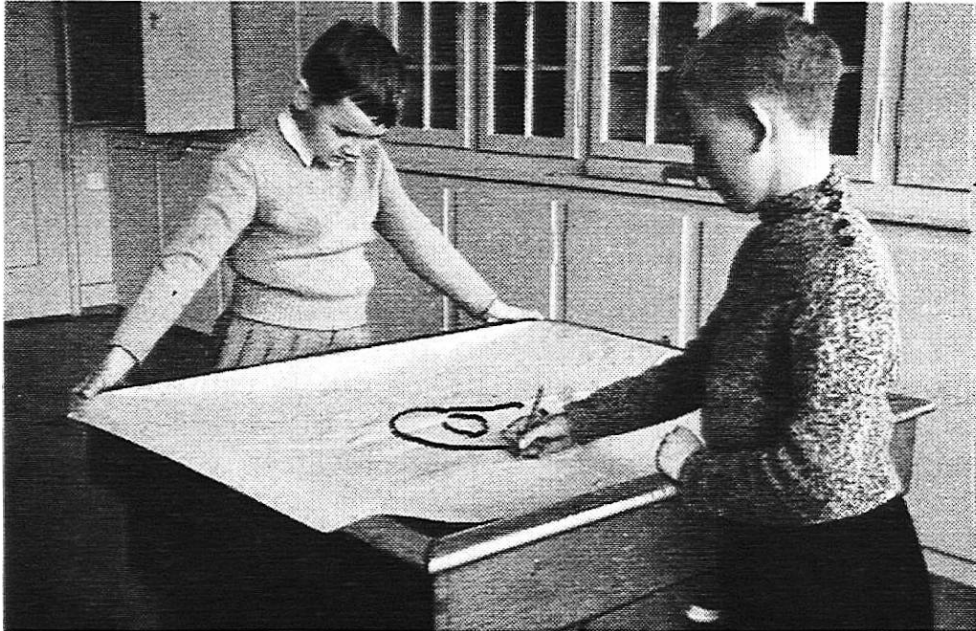


Photo 6.

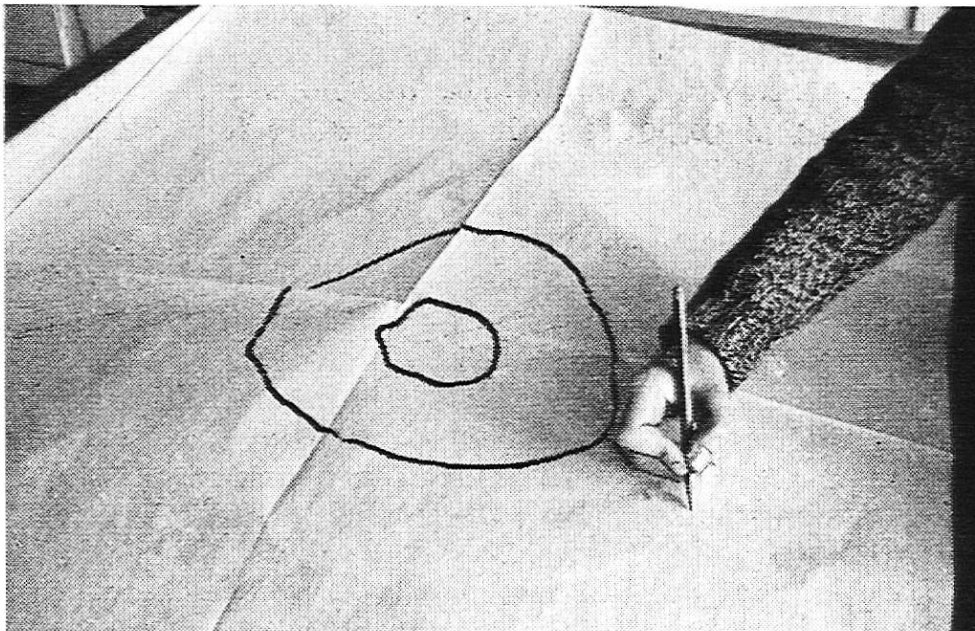


Photo 7.

Fais de même pour toutes les courbes de niveau en ayant soin de replacer chaque fois le papier dans la même position : un coin dans le coin de la caisse.

L'art du maître consiste (le mot est de Cousinet) à faire du milieu réel un *milieu pédagogique* en éveillant l'intérêt, en motivant la sortie.

Si le milieu répond à un intérêt éveillé en classe, ou si le milieu lui-même, habilement sollicité par le maître, éveille la curiosité des enfants, le tour est joué... Il est teinté affectivement, il peut servir à l'enseignement, étant tantôt point de départ d'une recherche, tantôt illustration de notions antérieurement données.

Observons ce conseil de Bertrand : « Ne pas placer l'enfant sans guide parmi les choses et les hommes ce qui le conduirait à un activisme stérile » ! Ces précautions prises, alors seulement, nous réaliserons tout ce que l'étude du milieu lui apportera.

Pour l'enseignement. — L'enfant ne s'instruit vraiment qu'au contact des choses. Avec la réserve, faite tout à l'heure, qu'il ne prend dans les choses que ce qui l'intéresse vraiment, ce qui le captive (captiver = assujettir !).

Et pourtant caractère encore trop formel, trop verbal de l'enseignement ! On écoute, on lit et on parle plus qu'on n'observe et qu'on n'agit, dans nos classes... Les manuels d'informations apportent aux enfants des régions les plus diverses les mêmes notions générales, décolorées parce que sans support local.²

Ne médisons point trop des manuels dont il vient d'être question. Ils ont leur utilité, constituent en particulier une base de travail sûre et sérieuse, qui manque parfois quand on prétend se passer d'eux. Mais trop généraux, ils doivent être complétés par d'autres sources.

La plus goûtée c'est le centre d'intérêt, axé sur les saisons et le jeu annuel des occupations humaines, qui nous est servi à profusion par les journaux pédagogiques et les éditeurs de fiches. Ce centre d'intérêt « tout cuit » rend certes bien service et fait gagner du temps ; son défaut principal c'est d'être aussi trop général. Un exemple :

La revue X m'apporte le quinze septembre un centre d'intérêt sur les vendanges. Des lectures, des illustrations, une quantité de beaux textes d'écrivains ; des renseignements techniques et statistiques, des exercices didactiques ! Hormis un texte de Ramuz sur le Lavaux tout concerne le Bordelais, le Languedoc, le Beaujolais... et rien ne s'adapte parfaitement à la région vigneronne où se trouve ma classe.

Ne médisons point trop non plus de ces informations supplémentaires car elles ont leur valeur. Déclencheront-elles l'intérêt de mes élèves ?

Une étude du milieu, qui n'exclurait pas l'usage du manuel, qui s'enrichirait de la documentation informative citée plus haut, y réussirait et complèterait heureusement un enseignement qui, sans elle, peut manquer de vie et d'action.

Car l'étude du milieu conduit à une pédagogie active, réellement active, à une véritable collaboration école-famille ; à une attitude bienveillante de tous ceux qui voient les écoliers s'intéresser à leurs peines et à leurs joies ; à une attitude positive des gosses envers les efforts

¹ Vu l'exiguïté de notre territoire les manuels romands échappent, plus que les manuels français, à cette critique.

LE RELIEF (VII)

La carte de la colline

Quand les courbes de niveau sont toutes reproduites sur le papier transparent, reporte-les sur chaque feuille de papier d'emballage à l'aide du papier carbone.

Il faut fixer les feuilles avec des punaises. Voir la photo No 8.

Repasse toutes les courbes en traits larges, avec le crayon ordinaire.

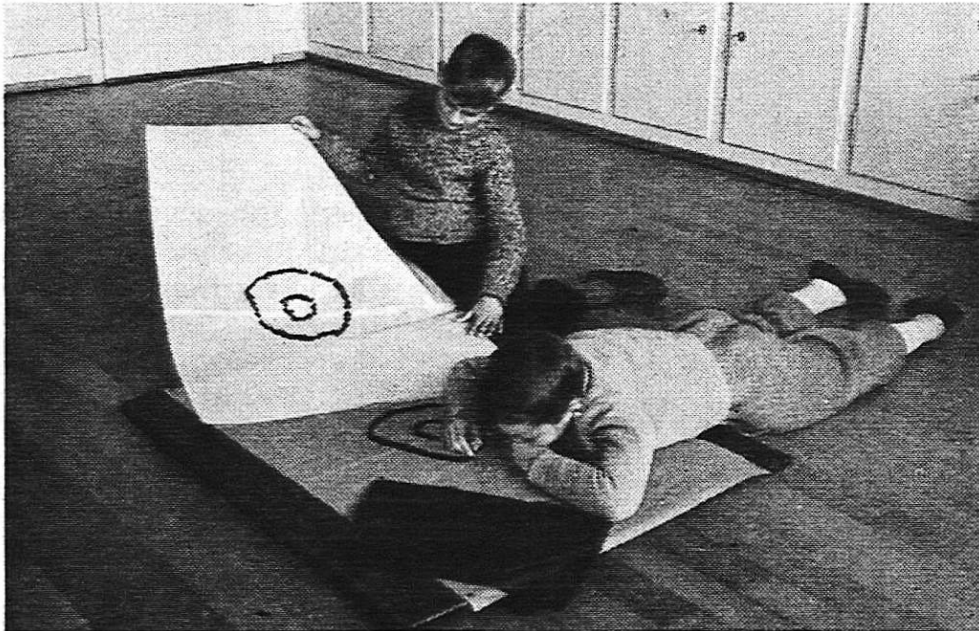


Photo 8.

Ta colline est maintenant dessinée sur deux feuilles. Les courbes en montrent bien la forme, mais ce sera beaucoup mieux quand tu auras imité l'éclairage. Couvre de craie jaune le versant qui est dans la lumière et de bleue celui qui est dans l'ombre. Vois les photos 9 et 10.

humains. A l'appui de cette dernière remarque voici le texte maladroit mais émouvant d'une grande fillette, à la suite d'une visite industrielle : « Nous avons pu voir que beaucoup de gens aimaient leur métier et que beaucoup d'hommes ont un rôle effacé mais important quand même » (cité par Mlle Lautret).

Au point de vue didactique l'étude du milieu est une source d'enseignement fonctionnel pour autant, nous l'avons vu, que le milieu soit teinté affectivement. Elle permet le travail individuel, le travail par groupes, les activités libres (observation, mesure, prospection, collection, dessin, interview) qui satisfont tant à la curiosité de l'enfant qu'à son goût pour l'action. Elle débloque les élèves faibles ou inadaptés qui ne brillent guère dans les activités scolaires classiques mais qui se révèlent souvent des observateurs sagaces du milieu.

Mais elle permet aussi de parcourir, si on veut bien s'en donner la peine, le programme imposé, les éléments les plus formels du programme imposé.

Enfin elle conduit l'enfant, quand il participe vraiment, quand il est intéressé (être intéressé = *inter esses* = être au milieu) à un sain régionalisme, à un patriotisme éclairé qui s'épanouira en une meilleure compréhension internationale.

Car c'est également un des mérites de l'étude du milieu que de permettre, par l'incessante comparaison du présent (observation) et du passé (information), du proche (observation) et du lointain (information), la création de nombreux liens associatifs, seule vraie manière d'apprendre, d'une façon humaine, l'histoire et la géographie. Wahrenberger qui, en Suisse allemande, est le grand avocat de la Heimatkunde, insiste beaucoup sur ce point.

Quand tous les enfants du monde...
ceux de la paillote, de la ferme, du building, de la case, de l'isba et de l'igloo se passionneront pour l'étude comparée de leurs milieux respectifs,
Ils seront prêts à se donner la main.

Ad. Ischer.

BIBLIOGRAPHIE

Psychopathologie de la puberté et de l'adolescence, par le Dr J. Rouart.
Paris, P.U.F. (Paideia), 1954.

Trois chapitres :

1) Sur la classification des troubles de l'adolescence, difficile à faire à cause du caractère déjà critique de l'adolescence normale, et du fait de l'individualité des cas ;

2) sur la genèse des troubles, qui relève en dernière analyse d'une interaction entre les facteurs individuels (somatique, psycho-sexuel) et les facteurs du milieu (attitude familiale, perspective d'intégration dans la société, situation scolaire) :

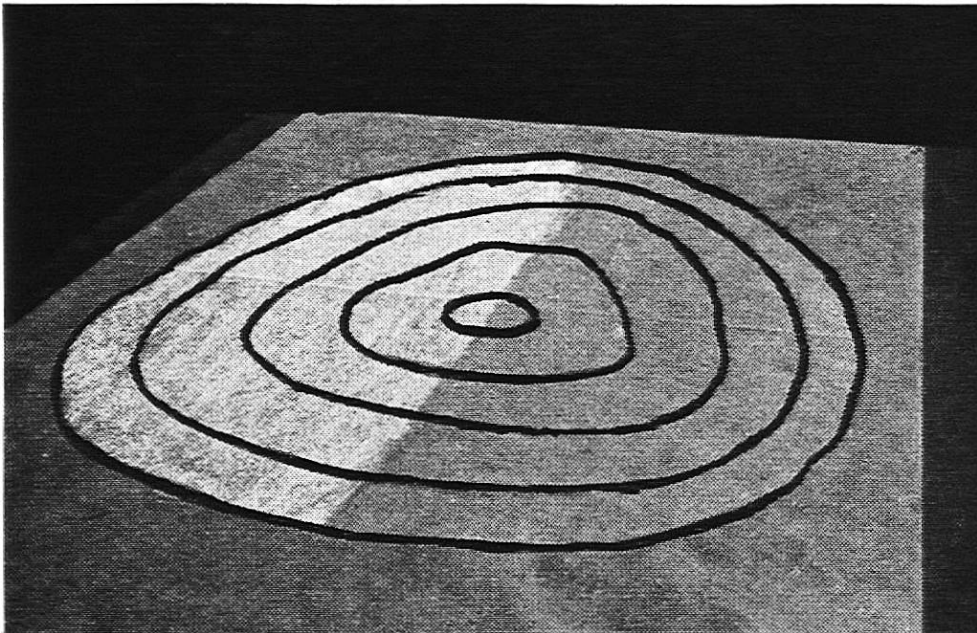
3) sur les diverses méthodes thérapeutiques applicables à l'adolescent.

LE RELIEF (VIII)

La carte de la colline



Photos 9 et 10.



Ta carte est terminée. Il ne lui manque plus que les inscriptions que tu avais déjà mises sur le sable : l'altitude à côté de chaque courbe de niveau, puis au sommet. Indique aussi la mer.

VOULEZ-VOUS DES CLICHÉS 5 × 5 BIEN FAITS ET UTILES ?

« L'Éducateur » du 16 octobre annonce aux pages 911 et 913 la parution de deux séries de clichés faits par les collègues Vogel et Crélerot.

Un heureux hasard m'a permis de voir la série complète de M. Vogel sur la préhistoire et quelques-uns de géographie de M. Crélerot.

Ce n'est pas trop dire que les vues des objets de l'âge de la pierre taillée et, plus tard, polie ; celles des outils de l'âge du bronze, illustreraient une conférence complète.

Le choix des sujets est judicieux ; on sent que M. Vogel travaille dans un seul but, celui de donner aux enfants des images de valeur. Il y a pleinement réussi. Il a réussi d'autant mieux que tous les clichés (photographiés dans les collections uniques du Musée Schwab à Bienne) ont été pris de manière à faire valoir les ombres et les lumières, malgré les difficultés de la photographie en chambre. Je ne doute pas que, comme moi, vous serez émerveillés en contemplant les beaux objets fabriqués par les Lacustres qui ne possédaient que des pierres, de la corne et du bois pour se tirer d'affaire.

Je ne puis que recommander aux hésitants de se procurer la série des clichés sur la préhistoire, ils ne s'en repentiront pas, car ils sont d'une très grande valeur pédagogique.

Quant aux clichés de M. Crélerot, j'ai eu le bonheur d'en voir plusieurs présentés lors de l'assemblée de la société de travaux manuels et de réforme scolaire à Porrentruy.

M. Crélerot a eu l'ingénieuse idée de dessiner des croquis dont il a fait des clichés, en blanc sur fond noir ou en noir sur fond blanc.

Quelle est l'utilité de ces clichés ?

Prenons, par exemple le No 12, l'Europe, côtes et frontières. Nous projetons, sur l'écran si le trait est noir, sur le tableau si nous avons choisi le trait blanc, le profil de l'Europe.

Nous avons devant nous un croquis parfait. Il suffit d'y placer les capitales. Un coup d'éponge, le profil reste. Nous traçons les montagnes. Un coup d'éponge. Nous indiquons d'un trait les voies maritimes.

La simplicité des clichés permet de faire abstraction de tous les faits géographiques qui ne nous intéressent pas pour l'instant. L'image de ce que nous étudions est nette, il n'y a qu'elle sur le tableau. Nous pouvons, si nous le voulons charger le croquis en indiquant montagnes et rivières, par exemple ; provinces et chef-lieux si bon nous semble.

Si le croquis doit rester au tableau noir, il suffit de suivre le contour du profil pour obtenir un croquis parfait.

Je ne puis que recommander aux collègues d'acheter les clichés correspondant à leur programme de géographie, ils posséderont là un outil de premier choix.

Il ne me reste qu'à demander pardon à mes deux collègues pour avoir certainement blessé leur modestie en publiant ces lignes, mais je l'ai fait pour renseigner plus complètement le corps enseignant et aussi... pour rendre à César ce qui est à César.

P. Borel.

LE RELIEF (IX)

La carte de la colline

Tu peux maintenant finir le dessin de ta colline sur l'autre feuille de papier d'emballage.

Pour représenter le relief, tu n'emploieras plus les couleurs mais des **hachures** ; c'est un autre moyen.

Examine la photo No 11.

Les hachures se placent entre les courbes de niveau. Elles se dirigent toutes vers le sommet.

Pour indiquer le versant qui est à l'ombre, on dessine des hachures grasses. Celles du versant éclairé sont plus fines. La photo ne le montre pas très bien, tâche de faire mieux.

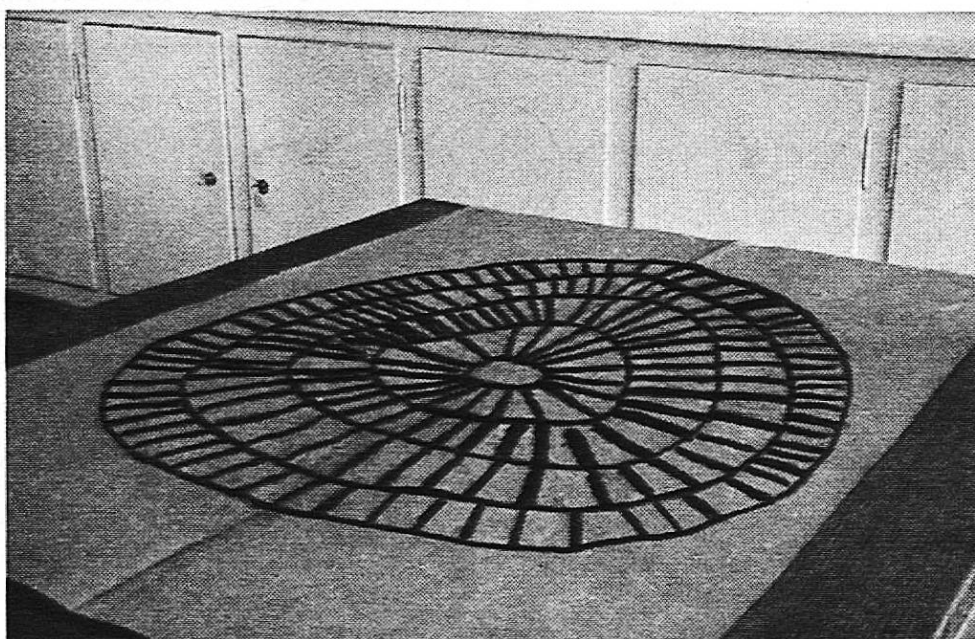


Photo 11.

Ch. Vogel, Bellelay (J. b.)

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

ZWEISIMMEN, O. B. 1000 m
HOME POUR COLONIES
DE VACANCES (180 lits)

Dortoirs, réfectoires et salles de réunion
chauffables. Chambres spéciales pour
moniteurs et monitrices. Convientrait
pour camps de vacances pour écoliers,
séparés ou mixtes. Excellente cuisine.
Prix de pension Fr. 5.- à 6.-.

Renseignements:
H. Gerber, maître secondaire, **Zweisimmen**

ON CHERCHE A PLACER dans famille
d'instituteur ou autre milieu dévoué

fillette de 9 ans

souffrant d'une légère déficience d'esprit
(Type pathologique Mongol) de parents
commerçants bien situés ne pouvant se
vouer suffisamment à l'enfant. Rétribution
largement assurée.

Prière de s'annoncer à l'Office d'orienta-
tion professionnelle de MORAT (Ct. de
Fribg.).



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX
MEILLEURES CONDITIONS.

Éducateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS
DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS
VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat.

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE

EXAMENS D'ADMISSION
ECOLE DES MÉTIERS
de la Ville de Lausanne

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme par un apprentissage complet :

- A) en 4 ans : des mécaniciens
des mécaniciens-électriciens
des mécaniciens en automobiles
des radio-électriciens
(avec formation de base de mécanicien)

EXAMENS D'ADMISSION: mardi 4 janvier 1955 à 7 h. 30. Inscriptions jusqu'au 31 décembre 1954.

- B) en 3 1/2 ans : des menuisiers
des ébénistes

EXAMENS D'ADMISSION: lundi 28 février et mardi 1er mars 1955. Inscriptions jusqu'au 25 février 1955.

DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE: mi-avril 1955.

Renseignements et formules d'inscription: Secrétariat de l'Ecole des Métiers (entre les heures de bureau chez le concierge) 73, rue de Genève, Lausanne, tél. (021) 24.44.24.

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.
Nyon

PATES

Sangal

avec

Chèques SILVA

« Pâtes de Rolle »
Rolle



Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

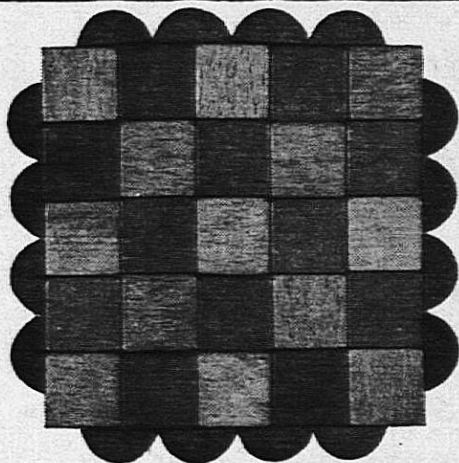


Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 226 millions



Une bonne suggestion: Faites confectionner de ces jolis « dessous » par vos élèves de tout âge.

Cadeaux pratiques appréciés.

Pour matériel (plaqu. bois ou perles roc.), instructions etc.

adressez-vous à temps à

F. Rudin, Dufour 59, Bienne

Spéc. en perles, matériel de posage etc.



Kennezi-Lithinée

Eau de table de 1^{er} ordre

** Digestive **

MONTREUX, 20 novembre 1954

XC^e année — N° 42

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

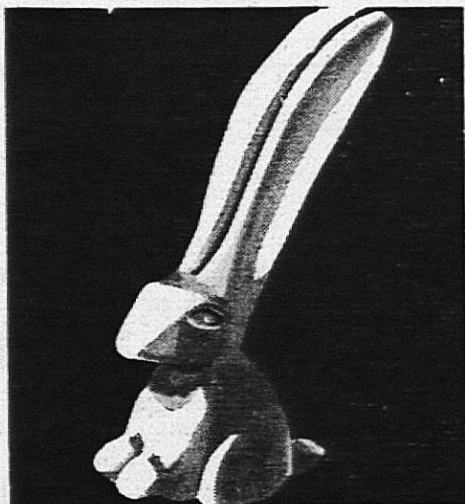
Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Les enfants seront enthousiasmés

si, lors des leçons d'histoire naturelle ou de géographie, vous leur donnez l'occasion de faire du modelage, pour alterner avec le dessin. Quel que soit le sujet proposé — une vieille ferme, une route de montagne, un terrier de renard —, les enfants rivaliseront d'émulation et ce seront peut-être des écoliers médiocres, ou les plus faibles même, qui remporteront la victoire. Vous aussi, donnez à vos écoliers l'occasion de s'initier au modelage! La terre à modeler Bodmer vous rendra d'excellents services à cet effet. Son prix est très avantageux. Sur demande, nous vous enverrons volontiers un échantillon gratuit. Mode d'emploi contre envoi de 50 cts en timbres-poste. Etude approfondie par M. A. Schneider, instituteur à St-Gall, Fr. 1.40. Envoi rapide partout, par la poste ou par chemin de fer.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler, Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (051) 33 06 55

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

E. Hottinger

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

Les allumettes „Soleil“,
„Diamond“
Les pochettes „Chamois“

fabriquées par la

DIAMOND S.A.
à Nyon

sont de première qualité

Jeune étudiant

avec certificat d'enseignement primaire zurichois désire faire un

séjour de 3 mois

dans un institut ou pensionnat de Suisse Romande, où il pourrait être occupé comme maître de ski (poss. brevet suisse d'instructeur de ski), à côté d'autres travaux d'enseignement ou de surveillance.

Ecrire à **Hansruedi Steiner**,
étud. phil., **Pfungen** - Zurich.